

223C1774
FR0000079634-FS0853

6 novembre 2023

Déclaration de franchissement de seuil (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

GECI INTERNATIONAL
(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 6 novembre 2023, M. Serge Bitboul a déclaré avoir franchi en baisse, le 1^{er} novembre 2023, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société XLP Holding qu'il contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société GECI INTERNATIONAL¹ et détenir, directement et indirectement, 159 899 364 actions GECI INTERNATIONAL représentant 189 813 824 droits de vote, soit 4,15% du capital et 4,86% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
XLP Holding SAS	152 191 911	3,95	177 284 418	4,54
Serge Bitboul	7 707 453	0,20	12 529 406	0,32
Total Serge Bitboul	159 899 364	4,15	189 813 824	4,86

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total d'actions de la société GECI INTERNATIONAL consécutive à une conversion d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles (« ORNAN »).

¹ Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris le 29 mars 2021.

² Sur la base d'un capital composé de 3 854 772 970 actions représentant 3 902 294 244 droits de vote (selon le déclarant), en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.